

NOTRE HISTOIRE LOCALE

(Suite)

Jusqu'à présent nous n'avons parlé que de la vie religieuse à l'intérieur du prieuré, et pourtant, presque dès le début, cette ruhe bourdonnante d'activités spirituelles a été le centre paroissial de Portieux, qui, à cette époque, n'avait ni église, ni curé comme partout ailleurs, le monastère devient le centre du culte de la population environnante, et ses religieux sont les premiers curés de la paroisse ainsi formée.

Jusqu'au début du XVI^e siècle, la situation religieuse de Portieux se présente ainsi : un moine de Belval vient visiter les malades, les assiste à la mort et les enterre au cimetière du prieuré ; d'autre part, malgré les 2 km. de distance, les gens de Portieux vont aux offices à l'église du prieuré qui leur sert d'église paroissiale, tandis qu'ils se voient dans l'obligation de porter à Châtel les enfants à baptiser, car, au spirituel, Portieux fait partie de la paroisse de Morville, dont le curé reste à Châtel. Cette situation dure depuis des années, quand, finalement, le 2 mai 1505, une délégation de notables de Portieux va trouver à Châtel messire Thomas de Fulchez, qui s'intitule « curé de Morville et de ses annexes », et lui expose combien il est pénible et même dangereux parfois, étant donné la distance et les mauvais chemins surtout l'hiver, d'apporter les enfants pour le baptême à l'église de Châtel. En conséquence, ils lui demandent d'ériger à Portieux une chapelle avec fonts baptismaux. Le curé de Châtel y consent, à condition que « ni lui ni ses successeurs ne seront tenus d'aller personnellement baptiser les enfants à Portieux », et de ce fait, il en laisse la charge aux religieux de Belval, qu'il regarde implicitement comme administrateurs de Portieux.



Parmi les moines qui furent curés de Portieux, citons 2 noms, célèbres entre tous tant par leur dévouement que par la durée de leur ministère : dom Hydrôme de Belguillaume, pendant 41 ans, 1675-1716 et dom Massu de Fleury, pendant 22 ans, 1717-1739. C'est probablement lui le dernier moine ayant habité Belval, il s'intitulait « administrateur de Portieux et de Belval ». Mort à Belval le 3 mars 1739 et inhumé le 5 dans l'église de Portieux.

L'année 1616 sonna à fin du beau prieuré de Belval, car le duc Henry II, voulant fonder à Nancy une congrégation de St Benoît et Ste Vierge, y incorpora les moines de Belval qu'il transféra ainsi à Nancy. Jusqu'à la Révolution, l'ancien prieuré ne fut plus habité que par un prêtre et un fermier, chargés de rassembler les revenus autrefois attribués à cet important domaine, et d'entretenir ses bâtiments, qui, cela va sans dire, furent laissés à l'abandon.

À la Révolution, les bâtiments et les terres de Belval furent vendus 4 fois comme biens nationaux. Vers 1840, ils étaient la propriété d'un brave homme qui passait son temps à fouiller le jardin et le sous-sol de la chapelle pour découvrir de prétendus trésors que les moines avaient dû y cacher, paraît-il, avant de partir. C'est ainsi que furent démolis le chœur de la chapelle et son transept.

Vers 1858, sa nièce, mariée à M. Husson, greffier de la Justice de Paix à Charmes, se voyant sans enfant, était poursuivie par la pensée de rendre ce bien d'église à sa première destination. Un jour que Mgr Caverot était venu présider une prise d'habit au Couvent de Portieux, elle vint le trouver pour lui offrir Belval, afin d'y établir un petit séminaire, car elle avait appris que Seneide devait disparaître. « Si seulement vous étiez venue 15 jours plus tôt, lui répondit sa Grandeur, maintenant j'ai Autrey ».

Quelques années plus tard, on parlait d'établir une maison pour les prêtres âgés. M. Husson vint trouver Mgr à Portieux pour lui faire de nouvelles propositions ; mais Mgr avait déjà le Petit St-Dié, et ne voulait pas d'autre établissement.

Ne pouvant donner Belval à l'Église, M. Husson se tourna vers une œuvre philanthropique, d'accord avec M. Grosjean, conseiller général et maire de Charmes, et avec l'assentiment des maîtres du canton, il proposa d'établir à Belval un hospice cantonal pour « ces vieux travailleurs, qui trop souvent, hélas, arrivés à la vieillesse, de tous leurs labeurs ne récoltent que misères ».

Dès 1869, l'Hospice de Belval recevait 4 vieillards et une femme pour les soigner. Le 4 octobre 1873, 2 religieuses de la Congrégation du Sacré-Cœur d'Argenteuil arrivaient à l'Hospice où elles trouvèrent dans la plus grande pauvreté et où elles firent preuve d'un admirable dévouement. « Elles n'avaient qu'un grabat pour couche, que du pain et des pommes de terre pour nourriture, et elles allaient chercher du bois sur leur dos ».

(à suivre)

3 nouvelles SOURCES D'INQUIÉTUDE

CHÔMAGE DANS LE TEXTILE

Une nouvelle et grave inquiétude grandit chez nos camarades travailleurs du textile vosgien :

La diminution progressive des heures de travail.

Si c'est un bien que l'homme se voit déchargé progressivement d'un horaire de travail trop accablant ; il est au contraire dramatique que ce soit au détriment de sa paye et donc de son élémentaire possibilité de vie.

L'espoir de 1936 qui avait fait passer l'horaire de travail de 48 heures à 40 heures, mais ces quarante heures étant payées autant que quarante-huit, fait place au désemploi inverse : ce n'est pas ce qu'on peut appeler un progrès humain.

AUGMENTATION DE LA DEMANDE D'EMPLOI

En plus de la menace de chômage, surgit une autre difficulté pour l'avenir : l'augmentation de la demande d'emploi.

On a calculé : que pour la région Charmes-Vincey-Portieux il y aurait, en plus du chiffre normal (différence entre le nombre d'ouvriers atteints par l'âge de la retraite (65 ans) et celui des jeunes arrivant à l'âge du travail (14 ans).

De 1958 à 1960 : 154 demandes d'emploi en plus.

De 1953 à 1955 : 461 demandes d'emploi en plus.

(Soit le chiffre moyen d'une industrie déjà importante).

DIMINUTION DU POUVOIR D'ACHAT

Un troisième soulève sur les familles ouvrières : ce simple tableau le fera tout aisément comprendre :

(Pour les Vosges : depuis un an)

	Prix de détail	Salaires horaires	Pouvoir d'achat
Juillet 1957	100	100	100
Octobre 1957	104.1	102.9	98.8
Janvier 1958	112.4	106.7	95
Avril 1958	116.3	110.8	95.3

En moins d'un an, le prix de la vie a augmenté, les salaires n'ayant pas suivi la même cadence d'augmentation, il en résulte une diminution de : 5 % du pouvoir d'achat.